

CONSERVATION  
DES  
Collections Archéologiques <sup>(1)</sup>

---

Depuis que nos études préhistoriques et archéologiques nous ont amené à visiter un certain nombre de collections publiques et privées, il nous a été permis d'y faire certaines remarques que nous croyons utile et nécessaire de faire connaître à nos collègues qui peuvent, eux aussi, posséder des objets provenant, soit de fouilles, soit de découvertes fortuites.

Il faut bien se pénétrer de cette idée, que toute collection archéologique, et surtout une collection préhistorique, doit être avant tout une œuvre profondément scientifique et qu'aucune erreur matérielle ne doit y être introduite.

Il n'en est malheureusement pas ainsi et la majeure partie des collections que nous avons visitées n'offre, au point de vue scientifique, qu'un intérêt relativement minime et ne peuvent être prises comme bases d'études comparatives sérieuses.

L'amateur d'antiquités ne s'occupe généralement que d'entasser dans ses vitrines les objets les plus divers, sans aucun ordre chronologique et surtout sans s'inquiéter de leurs provenances. La hache de pierre polie se trouve placée aussi bien près d'une fusaiole gallo-romaine que d'une arme gauloise ou d'un vase mérovingien.

(1) Lu à la séance du 15 Décembre 1922.

Ces amateurs favorisent généralement les fouilles clandestines, et combien de renseignements précieux pour l'histoire du passé ont été ainsi perdus par la faute de ces personnes que l'étude des civilisations disparues n'intéressait guère.

Dans une collection archéologique vraiment digne de ce nom, chaque pièce doit être numérotée et cataloguée sur un registre spécial. En regard de chaque numéro du registre doit figurer le nom de l'objet, sa provenance réelle, la date de sa trouvaille si possible, ses différentes dimensions, son poids, la nature de l'objet et ses diverses particularités.

Sur ces objets doivent figurer le numéro d'ordre et la provenance inscrits à l'encre lithographique.

Toute autre encre doit être rejetée, ainsi que les étiquettes gommées qui se décolent facilement et détruisent toute espèce de sécurité dans les attributions lorsque les pièces viennent accidentellement à être mélangées.

Les ossements des grands animaux disparus, les tessons de poteries, les objets en fer n'exercent aucun attrait sur la plupart des collectionneurs, et il est profondément regrettable de voir dans certains musées, comme par exemple le Musée Vivenel, des armes en fer gauloises, romaines et mérovingiennes se détruire lentement, rongées par la rouille.

Voici quelques procédés que nous avons employés avec succès pour obtenir la conservation de certains objets particulièrement fragiles :

*Ossements.* — Les ossements, surtout ceux provenant des sépultures et des tourbières, deviennent friables en se desséchant et se désagrègent alors facilement, surtout s'ils sont exposés aux rayons solaires.

Le meilleur procédé pour les conserver consiste à les tremper pendant une demi-heure dans un bain composé de :

Silicilate de potasse chirurgical : une partie

Eau tiède : une partie.

Faire égoutter, puis faire sécher à l'ombre pendant 24 heures. Proscrire le vernis.

Lorsque la pièce à silicater est volumineuse, on se contente de passer à sa surface, lorsqu'elle est bien nettoyée et lavée, deux ou trois couches du bain silicaté en se servant d'un pinceau doux, puis en laissant chaque couche sécher à l'ombre. Il y a avantage à effectuer le silicatage des ossements avant qu'ils n'aient perdu complètement toute leur humidité.

*Cuir et étoffes.* — Aussitôt leur découverte, les faire tremper dans un corps gras — glycérine — ou dans un bain de paraffine.

*Objets en fer.* — Les objets en fer se présentent généralement en très mauvais état, fortement oxydés et très cassants, mais il est facile d'assurer leur conservation.

Lorsque la pièce est bien nettoyée, il suffit de la placer sur des braises et la laisser chauffer jusqu'au rouge sombre. Lorsqu'elle est presque refroidie, il ne

reste plus qu'à la tremper dans un bain d'huile de lin pendant quelques heures, puis à la laisser sécher à l'ombre.

*Poteries.* — Il arrive fréquemment que, dans une fouille, on ne mette à jour que des fragments de vases et rarement des poteries intactes.

Tous les tessons céramiques doivent être recueillis et étudiés en détail, car il arrive parfois de reconstituer des vases intéressants avec les débris recueillis. Pour cette reconstitution, il y a avantage à employer la colle suivante :

Colle de Lyon : deux parties.

Colle de Givet : une partie.

Faire fondre à feu doux dans un peu d'eau et bien remuer le mélange.

Il existe encore dans le commerce d'autres préparations, comme le « ciment céramique Antoine » ou la « composition Bergez », et dont l'emploi est aussi des plus simples.

*Monnaies.* — Les monnaies gauloises qui peuvent exister dans une collection doivent être décrites, même sommairement, sur un registre comme pour les autres objets antiques, avec un numéro d'ordre et sans oublier d'indiquer la provenance exacte.

Cette indication est essentielle pour pouvoir permettre une étude d'ensemble des monnaies gauloises recueillies dans une région bien déterminée, car il existe un certain nombre de ces monnaies dont on ne connaît pas encore le peuple ou la tribu qui les a émises.

Si le collectionneur ne possède pas tous les éléments nécessaires pour identifier certains objets ou monnaies antiques, il doit avoir recours aux avis des personnes compétentes qui se feront toujours un plaisir de leur donner tous renseignements utiles, au grand profit de la science et de l'archéologie.

En terminant cette courte note, nous ne pouvons qu'engager les amateurs d'antiquités à se procurer à la librairie Coste, 8, rue Monsieur-le-Prince, à Paris, le Manuel de Recherches préhistoriques, qui les renseignera sur une foule de choses intéressant l'archéologie, et principalement sur la conservation et la mise en valeur de leurs collections.

M. HENRY.

*Bois* - Un bain d'acide acétique à 5 p. 100 pour débarrasser les objets en bois des sels d'ammonium, sans l'attaquer. Un lavage à l'eau prolongé pour enlever toute trace d'acide, puis un bain de nillime à 0,5 p. 100 suivi d'un séchage et peut terminer le nettoyage par une solution de collodine.

Pour les objets en bois incrustés de cires ou bronzes, par les sables de graisses, faire un lavage avec un mélange d'alcool méthylique et d'éther, ou avec de la benzine qui enlève les graisses et acides gras. Protéger ensuite avec une couche de vernis à la collodine.

Pour débarrasser les objets en bois des insectes perforants, les placer dans une caisse étanche dans laquelle on mettra une flacon de sulfure de carbone ou d'acide cyanhydrique.